

Associació per a l'ensenyament del català

aplec@aplec.cat

04 68 66 22 11

fax 04 68 50 25 85

adreça postal : APLEC
Casa dels Països Catalans - P1
Camí de la Passió Vella
66860 Perpinyà cedex

A : mèdias / premsa

COMUNICAT DE PREMSA - COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Merci de publier l'information suivante / Gràcies per publicar la informació següent :

L'APLEC pour le maintien des 3 conseillers pédagogiques de catalan

L'APLEC, Associació per a l'Ensenyament del Català communique :

À l'issue du Conseil Académique des Langues Régionales tenu ce 14 décembre au Rectorat de Montpellier, l'APLEC alerte les différents acteurs de l'enseignement du catalan de la perspective prochaine d'une suppression de postes des conseillers pédagogiques de catalan. À l'heure où se préparent les dotations pour la rentrée 2012-2013, l'APLEC demande instamment le **maintien des 3 postes de conseillers**. Faut-il rappeler que les trois quarts de l'enseignement du catalan dans les écoles du département sont une réalité grâce au financement du Conseil Général, du Conseil Régional, des municipalités, de la Generalitat de Catalunya et grâce à la gestion bénévole de l'APLEC ? Si l'Éducation Nationale se désengage en plus de l'encadrement pédagogique (au demeurant bien faible : 3 conseillers pour tous les enseignants et quelques 12 000 élèves !), que restera-t'il de la mission de l'administration académique dans la gestion de l'enseignement ?

Les conseillers pédagogiques de catalan sont une pièce clé dans l'organisation, la formation et l'accompagnement de l'enseignement du catalan dans le primaire. Ils sont le chaînon indispensable à la coordination de cet enseignement entre les acteurs associatifs et les collectivités locales, les responsables académiques, les établissements et les enseignants sur le terrain. Devant les perspectives annoncées de réductions de postes à la rentrée prochaine et les propos inquiétants du Rectorat sur la question évoquée en Conseil Académique, l'APLEC sollicite une intervention rapide de tous les protagonistes (collectivités, syndicats, parents d'élèves et associations) pour garantir le maintien des 3 conseillers pédagogiques de catalan afin d'assurer la pérennité de cet enseignement. Un courrier est adressé dans ce sens par l'APLEC aux parlementaires et au Ministère de l'Éducation Nationale.

Contact : aplec@aplec.cat